

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-698801

219776

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

0000

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

ARRARKACHI Aicha

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

0656724870

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Rachida HOUIMI BENNANI
Médecin Agrée par Le Ministère
de La Santé Publique

Derb El Houtia, Bloc 208 n° 95, Bd. Sidi Aberraouane
Hay Hassani - Casablanca

Tél: 0522 90 23 81
Dr. Rachida HOUIMI BENNANI
Boulevard Sidi Aude, 208
Derb El Houtia, Hay Hassani, Casablanca
Tél: 0522 90 23 81

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cachet du médecin :

Date de consultation :

04/05/2022

Nom et prénom du malade :

Nacer Aicha

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Athuni Treed seur

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
|-----------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|---|
| 04/05/22 | h | | 200 DH | INP : 0910276709 Docteur Rachid JALIL Medecin Agrée par Le Gouvernement Public Dab El Hossni Bloc 208 n° 55 Et Sidi Aouane Hay Hessaoui - Casablanca Tel : 0522 90 23 81 |

EXECUTION DES ORDONNANCES

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date | Montant de la Facture |
|---|----------|-----------------------|
| STE PHARMACE HABIBI Lot N° 21/696 Date 05/2024 | 04/05/22 | 126,00 |

ANALYSES - RADIographies

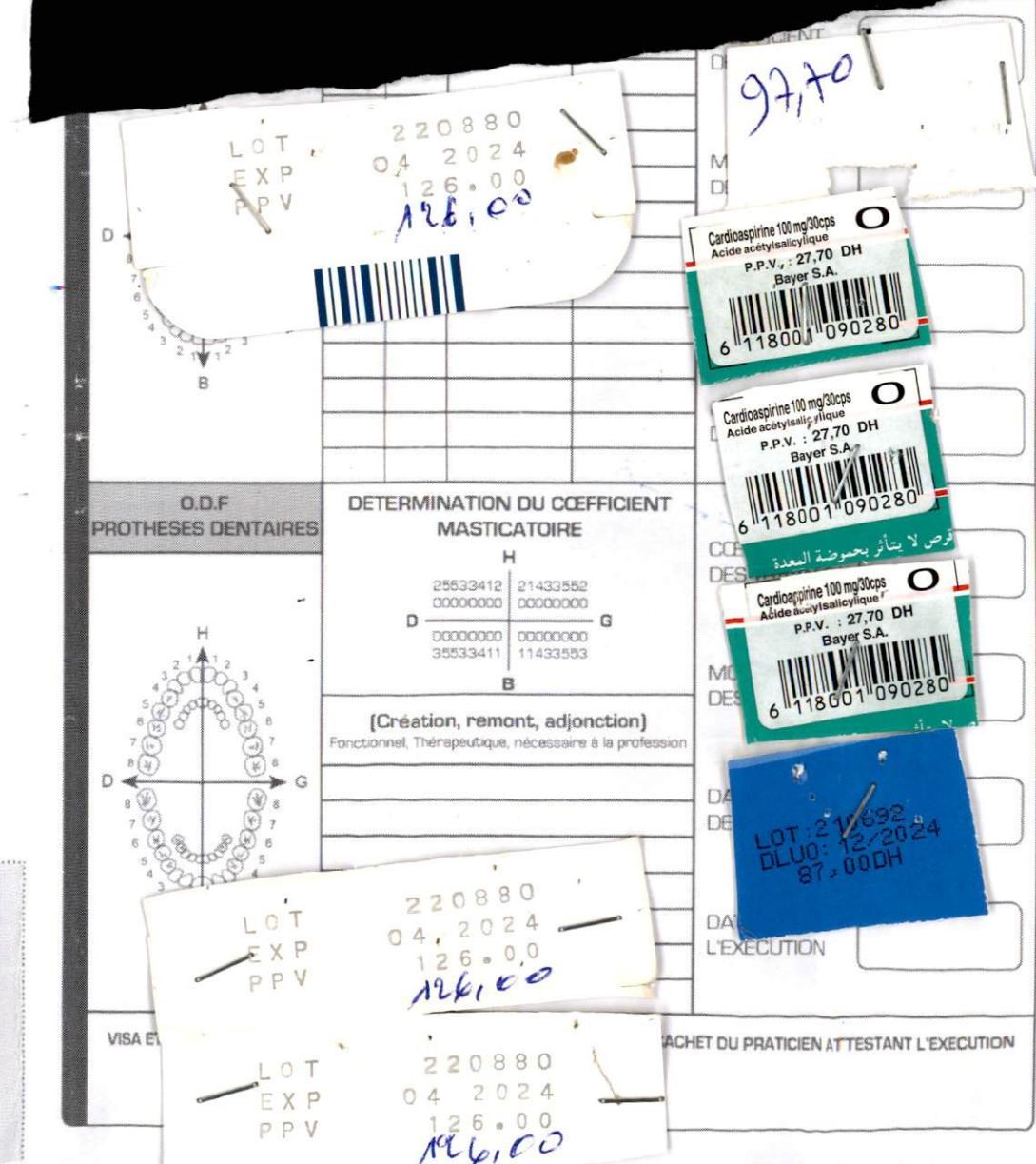
| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Coefficients | Montant des Honoraires |
|---|------|------------------------------|------------------------|
| | | | |

AUXILIAIRES MEDICAUX

| Cachet et signature du Particien | Date des Soins | Nombre | | | | Montant détaillé des Honoraires |
|----------------------------------|----------------|--------|----|----|----|---------------------------------|
| | | AM | PC | IM | IV | |
| | | | | | | |

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



Casablanca, le 04-5-92

- * متعددة الممارسات

 - * حائز على دبلوم الفحص بالصين
 - * حائز على دبلوم الكتب الرياضي
 - * حائز على دبلوم التغذية والغذائية
 - * التغذية والتغذيفية
 - * حائز على دبلوم دار السكري
 - * امراض الایض - السننة
 - * الكتب النسائية - فحص ما قبل الزواج
 - * مرافق العمل
 - * كثيبة معتمدة من هررف وزارة الصحة
للفحص الصيني خاص ببرخصة السيارة
 - omnipraticienne
 - Diplômée en Echographie
 - Diplômée en Médecine du Sport
 - Diplômée en Nutrition-Dietetique
Nutrition Fonctionnelle
 - Dipômée en Diabétologie
 - Maladies métaboliques - obésité
 - Gynécologie - Examen prénuptial
Surveillance de la grossesse
 - Medecin agréé par le ministre
de SP pour lexamen medical
du permis de conduire

Hydromedusa errans
sp. NACR.

126.0 \times 3
- Escipbx do
1cph. x 3 yrs

Fig. - Reticulum 300

$$9.40 \times 10^3 \text{ Amperes} \quad \text{1 sec/turn}$$

2770X3 1 cpl x 39m
THE HAMMERS
Long
cardio aspirin

~~696,30~~ 1495 x 39a)

Ministère
des Finances

STE PHARMACIE
CASABLANCA
نيل 208 - رقم 58 - العرائش
05 22 90 23 81 : 05 22 90 23 81

Derb El Houria, Bd Sidi Abderrahmane
Casablanca - Tel : 05 22 90 23 81
E-mail : bennanihoumid.rachida@gmail.com